

## SEASON TICKETS - CONDITIONS GÉNÉRALES DES ABONNEMENTS 30Dec24

- Les tickets sont valables 12 mois à compter de la date d'achat. Après cette période, les tickets non utilisés seront annulés et les fonds perdus.
- 2. L'abonnement est disponible pour les voitures, les motos et combinaisons de motos, les campingcars et les remorques/caravanes.
- 3. Sont exclus:
  - a. Tout véhicule transportant des marchandises commerciales ou impliqué dans une entreprise commerciale
  - b. Passagers piétons
  - c. Minibus (sur Calais-Douvres)
  - d. Camionnettes (sur Calais-Douvres)
  - e. Trajets simples
  - f. Réservations d'itinéraire sur des routes différentes à l'aller et au retour
- 4. Les prix varient selon l'itinéraire et le type de véhicule.
- 5. Les suppléments varient selon l'itinéraire et s'appliquent :
  - a. aux véhicules de plus de 6 m de long
  - b. aux véhicules de plus de 2,4 m de hauteur
  - c. aux remorques/caravanes
  - d. pour les passagers supplémentaires, les extras et les cabines
  - e. aux dates de pointe tout au long de l'année disponible en ligne
  - f. à la charge SEQE-EU, qui est appliquée au moment où vous confirmez les dates de voyage
- 6. Sur notre ligne Europoort-Hull, l'hébergement en cabine est obligatoire pour tous les passagers et sera facturé au moment de la réservation de votre traversée.
- 7. Le paiement intégral est exigé au moment de la réservation.
- 8. Les réservations sont modifiables, sous réserve de place et de disponibilité. Les modifications apportées au type de véhicule, au nombre de passagers ou à la date du voyage peuvent entraîner une augmentation du prix (voir clause 5). La route (et la direction du voyage) des abonnements achetés ne peut pas être modifiée (par exemple, si les tickets ont été achetés pour voyager de Douvres à Calais à l'aller et de Calais à Douvres au retour, il est impossible d'inverser les trajets pour voyager de Calais à Douvres à l'aller et retourner de Douvres à Calais)
- 9. Les remboursements, partiels ou complets, ne seront en aucun cas autorisés.
- 10. Si une réservation, confirmée à des dates de départs spécifiques, est annulée avant le voyage aller, le billet reviendra sur votre compte en ligne. Il peut ensuite être utilisé pour de futurs voyages pendant la période de validité initiale. Seuls les extras achetés et payés en totalité, audelà du coût du lot d'origine, seront remboursés.
- 11. Les abonnements ne sont pas transférables.
- 12. Les abonnements ne peuvent pas être achetés au port.
- 13. Les abonnements ne peuvent être cumulés avec aucune autre offre.
- 14. Sauf indication contraire, les conditions générales de vente de P&O Ferries s'appliquent et sont disponibles en ligne.